

AVASCOPE

N° 24- AVRIL 1998

MOYPARTICIPATION FINANCIERE + PARTICIPATION AUX DECISIONS

= ENERGIE HUMAINE

Quel chemin parcouru depuis 30 ans en France dans la participation des salariés ! Si ce mouvement a pu se développer de la manière qu'on sait, il le doit surtout à la volonté de certains de nos grands politiques, mais aussi à un terrain, préparé de longue date, de conscience communautaire. Reconnaissons toutefois que les travailleurs des villes qui se sont vu octroyer cette participation, ne l'avaient guère réclamée, et que parfois même une petite minorité d'entre eux y était carrément opposée.

Depuis 30 ans la Participation est passée par deux étapes successives : la **participation aux résultats** de l'entreprise (participation et intéressement), puis la **participation au capital** (attribution d'actions, OPV et augmentation de capital réservées aux salariés, à prix préférentiel). La première a pour objet principal, en remerciant les salariés pour leurs efforts, de les sensibiliser davantage à la bonne marche de leur entreprise. La seconde, d'obtenir d'eux un concours encore plus efficace, puisque devenus copropriétaires de leur entreprise, ils peuvent, par leurs efforts, contribuer à valoriser leur part de capital. Dans un autre ordre d'idées, ce capital détenu par les salariés, à condition qu'il ne soit pas négligeable, peut contribuer à faire rempart à une OPA hostile, ou à un bouleversement incongru de l'équipe dirigeante.

Nous voilà donc copropriétaires de notre entreprise, et nous y prenons goût. Mais pourquoi devrions-nous nous contenter de nous comporter, soit en salarié responsable (en faisant bien notre travail au poste qui nous est assigné), soit en actionnaire passif (en apportant nos droits de vote à la Direction au moment des assemblées générales, ou en venant à son secours sur ordre) Pourquoi ce grand vide entre ces deux attitudes extrêmes ? N'aurions-nous rien de plus à dire ni à faire ! Bien sûr que si ! Et c'est pourquoi nous oeuvrons à Paris et à Bruxelles pour que soit franchie la 3^{ème} étape : **la participation aux décisions.**

On a commencé à reconnaître, dans le monde d'extrême concurrence où nous plongeront de plus en plus la compétition mondiale et la libéralisation des échanges (ce qu'on appelle la mondialisation), que **la valeur d'une entreprise repose davantage sur la compétence technique de son personnel, le savoir faire de ses équipes, leur mémoire d'entreprise, leur motivation, que sur le niveau de ses fonds propres.**

C'est donc à un double titre, participation au capital et compétence technique, que nous demandons un droit de regard et la possibilité de donner un avis ou de faire des propositions sur l'organisation, les choix stratégiques, et tout ce qui engage l'avenir de notre maison et conditionne son développement. Il ne s'agit pas de prendre le pouvoir, mais d'exercer une influence positive. Cette **participation aux décisions** permettra de réaliser la bonne synthèse du salarié et de l'actionnaire. Ainsi l'énergie humaine, celle de tous les collaborateurs de ce groupe, trouvera son plein épanouissement et contribuera à une véritable et durable création de valeur, fondée davantage sur le facteur humain que sur des critères financiers.

Les actionnaires salariés doivent participer aux décisions, d'une part en étant représentés au conseil d'administration et d'autre part en s'impliquant dans les A.G. du Groupe, par l'examen du rapport annuel et des projets de résolution, par l'expression du droit de vote, soit directement, soit en le confiant à AVAS. Ne l'oubliez pas, la participation massive et active des actionnaires salariés à l'AG d'Elf le 29 mai prochain est la meilleure expression de votre volonté de participer aux décisions.

Jean-Aymon Massie

Sommaire du numéro 24

- | |
|--|
| <p>1 . Editorial
2 . Vie de l'association
3 . Que s'est-il passé à Leuna ?
4 . Les résultats d'une entreprise,
5. Comptes ou Contes ?
6 . Bourse, graphique
7 . Revue de presse
8 . AG Elf Aquitaine. Envoyez les pouvoirs !</p> |
|--|

Avascope n°24

Tirage 3500 ex. Donné à l'impression le 04.05.98

réservé aux seuls adhérents et sympathisants

AVASCOPE Comité de Rédaction :

*CL. Royer, D. Antoine, A.de Castelnau,
CLI. J.A. Massie, J-P. Olivier, G. Renault*